

EXITUM

Guide France Pré■Départ

1. Introduction

Ce guide a pour objectif d'aider toute personne résidant en France à préparer un départ à l'étranger de manière claire, structurée et responsable. Il ne constitue pas un conseil fiscal, juridique ni financier. Il fournit uniquement des informations générales et pédagogiques.

2. Clarifier votre projet

- Pourquoi partir ?
- Quel pays viser ?
- Quelle durée (temporaire ou définitive) ?
- Seul, en couple, en famille ?
- Situation professionnelle ?

Rédiger votre projet noir sur blanc permet de réduire le stress et d'éviter les décisions précipitées.

3. Situation personnelle et administrative

Avant le départ, il est recommandé de vérifier :

- carte d'identité et passeport
- permis de conduire
- état civil
- couverture santé
- assurances
- comptes bancaires
- abonnements et contrats en cours

4. Logement et résidence

Comprendre la notion de résidence principale est essentiel. Votre situation peut avoir un impact administratif, social et financier selon que vous conservez un logement en France ou non.

5. Revenus et activité professionnelle

Chaque pays possède ses propres règles. Il est important de vous renseigner sur :

- votre statut futur
- les obligations locales
- les démarches éventuelles

En cas de doute, rapprochez-vous d'un professionnel qualifié.

6. Déclarations et démarches

Certaines démarches doivent être réalisées avant ou au moment du départ. Elles peuvent concerner l'administration fiscale, les organismes sociaux, ou d'autres entités selon votre situation.

7. Organisation pratique

Préparer un départ serein passe aussi par :

- la gestion du courrier
- la numérisation des documents importants
- un suivi de vos démarches
- une checklist claire

8. Vie sur place

Les premiers mois représentent une phase d'adaptation. Renseignez-vous sur :

- la santé
- la banque
- l'école
- le logement
- la culture locale

9. Garde-fou essentiel

Ne signez pas ou n'engagez pas de démarches importantes sans avoir compris leurs conséquences. Lorsque la situation est complexe, être conseillé par un avocat ou un expert localement compétent est fortement recommandé.

10. Conclusion

EXITUM a pour mission d'apporter clarté et sérénité aux personnes qui envisagent une mobilité internationale. Votre projet mérite d'être préparé avec méthode et calme.

Avertissement

EXITUM ne fournit aucun conseil fiscal, juridique ou financier individuel. Ce document est strictement informatif et général. Toute décision doit être prise avec un professionnel compétent.